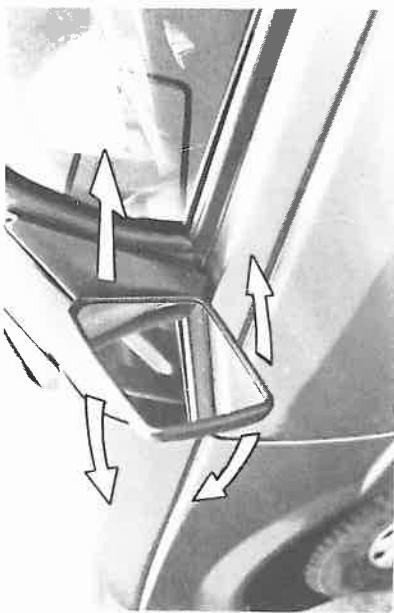


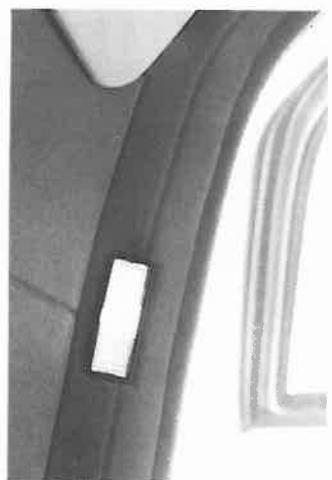
MANIEMENT DES ACCESSOIRES

II - CONSEILS PRATIQUES

Rétroviseur :
Réglable de l'extérieur.
Escamotable en cas de choc.



Pare-soleil :
Rabattre sur le pare-brise.
Possibilité de le rabattre sur la porte.



Plafonnier :
S'allume à l'ouverture de l'une des portes.
Porte fermée, manœuvrer l'éclairieur.

Cendrier :
Pour le déposer, tirer vers le bas en appuyant
sur la languette intérieure.

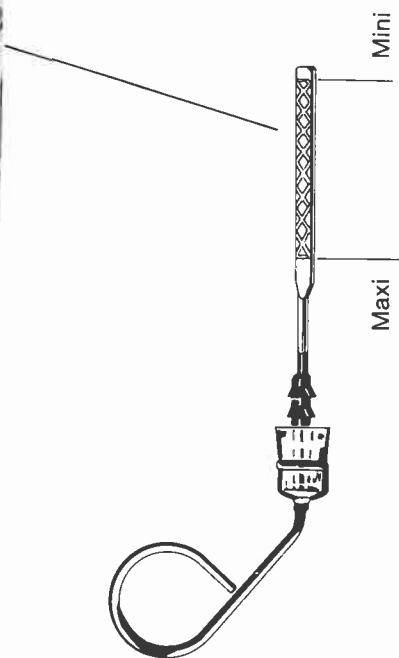
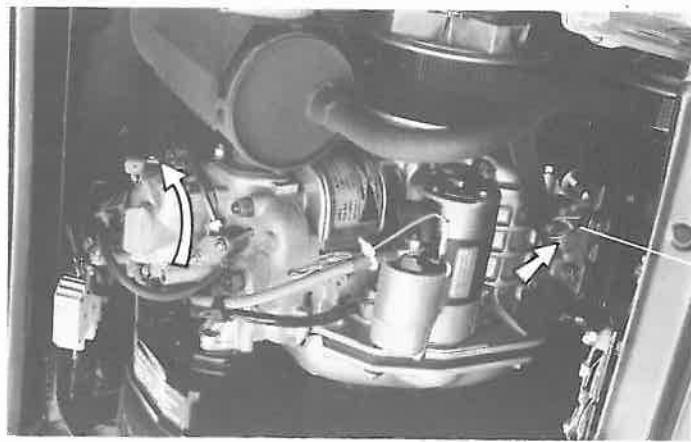
NIVEAU D'HUILE - REMPLISSAGE CARTER

Contrôler les niveaux sur sol plat, moteur arrêté depuis 10 mn au minimum.
Vérifier régulièrement et avant chaque déplacement important.

Pour vérifier le niveau d'huile moteur, tirer la jauge.
Le niveau d'huile doit se situer entre les niveaux MINI et MAXI.

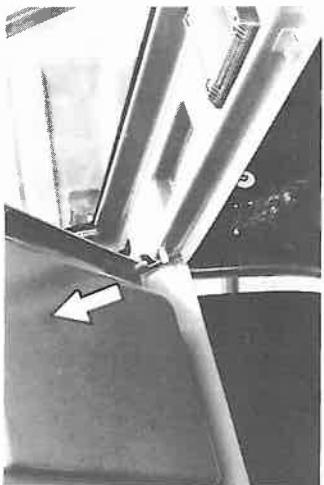
Pour ajouter de l'huile, dévisser le bouchon de remplissage en tête moteur. Vérifier le niveau après s'être assuré du revisseage du bouchon.

Contenance du cahier : 1,1 litre d'huile
MOTUL TURBOIL SAE 15W40
(voir page 18).

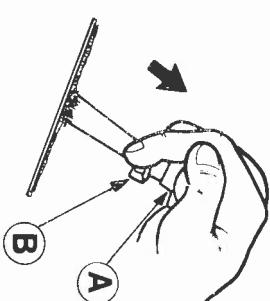
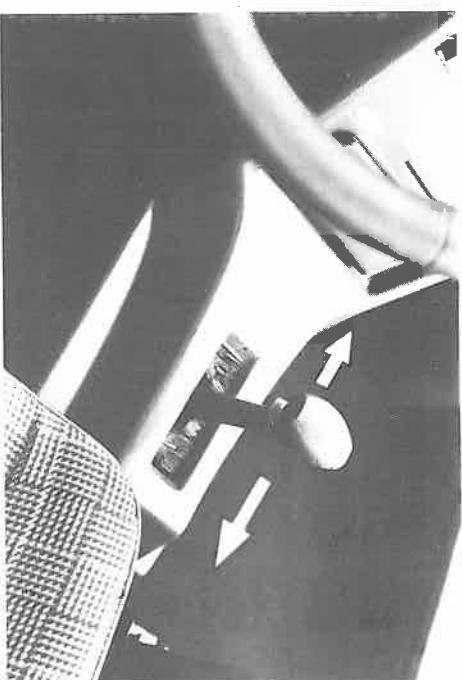


ATTENTION : Le niveau d'huile ne devra jamais passer en-dessous du niveau MINI et jamais au-dessus du niveau MAXI.
Dans les 2 cas, ceci peut entraîner la détérioration complète du moteur.

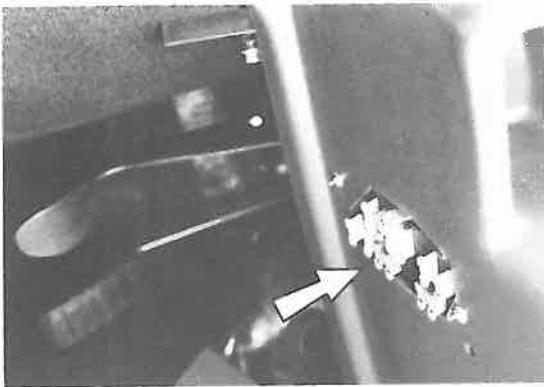
Tablette arrière :
Pour la déposer, décrocher les deux suspentes, et décrocher les 2 axes de support tablettes (version RS), décrocher les 4 axes de support tablettes (version RE).
Effectuer les opérations en sens inverse pour la remise en place.



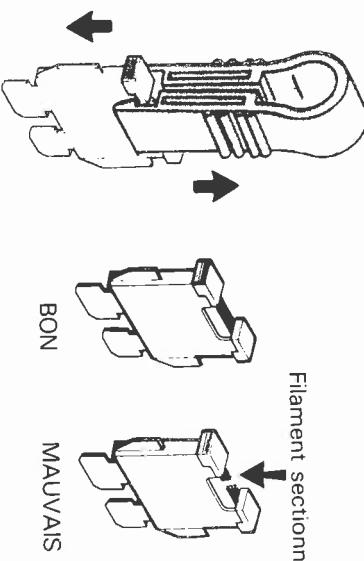
LEVIER INVERSEUR



FUSIBLES
La boîte à fusibles est située sous le tableau de bord côté chauffeur. En cas d'anomalie électrique, vérifier que les fusibles soient tous en bon état.



Pince



AUCUNE MANŒUVRE DU LEVIER NE DOIT ÊTRE RÉALISÉE :

- 1 - Tant que la voiture n'est pas complètement stoppée.
- 2 - Tant que le régime moteur n'est pas au ralenti.

MANŒUVRE DU LEVIER

 (quelque soit sa position)

Libérer la position du levier en ramenant le levier **B** vers le **A** la manœuvre se fait en appliquant la paume de la main sur le levier **A** et en insérant l'index et le majeur sous le levier **B**

Suivant la manœuvre on obtient après verrouillage du levier :

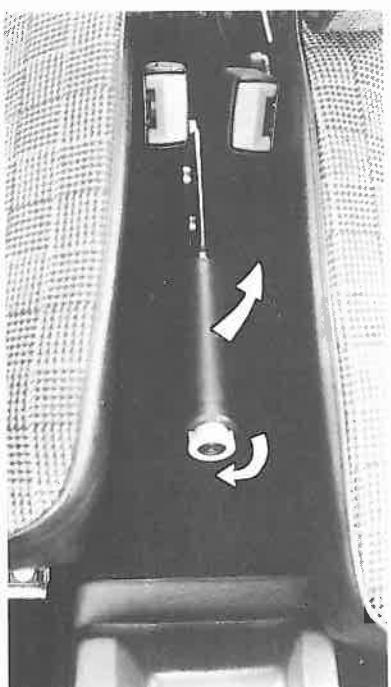
- 1 - en avant : marche avant
- 2 - au centre : point mort
- 3 - en arrière : marche arrière

FREIN A MAIN

Serrage : Monter le levier vers le haut.

Desserrage : Appuyer sur le bouton poussoir et envoyer le levier vers le bas.
Verrouillage : Possibilité de verrouillage en tournant le bouton poussoir d'1/4 de tour.

ATTENTION : Toujours remplacer les fusibles par des fusibles de mêmes ampérages.



Pour la dépose et la pose des fusibles, utiliser la pince située sur le boîtier à fusibles.

F1	30 A	Essuie-glace, lave-glace
F6	10 A	Feux de détresse
F8	20 A	Plafonnier - Arrêt moteur - Klaxon - Feux - Brouillard arrière (RS)
F9	30A	Radio K7 (RS)
F10	20A	+ après contact - Moteur de bord
F11	5A	Phare de recul - ventilateur
F12	5A	Charge batterie - Jauge GO - Voyant tableau de bord - clignotant - Pompe GO
F13	5A	Contact stop
F5	F4 - F3 - F2 - libre	

LIQUIDE DE FREIN
Vérifier le niveau du liquide de freinage au travers du réservoir situé sous le capot moteur à l'avant gauche de votre véhicule. Au besoin, compléter le réservoir en dévisant le bouchon.

Si le témoin liquide de frein s'allume trop fréquemment (voir page 8), contacter au plus vite votre concessionnaire MICRO-CAR.
Liquide de frein (synthétique)
MOTUL HYDRAULIC - DOT 5

AÉRATION - CHAUFFAGE - DESEMBUAGE (suite)

L'aérateur est constamment alimenté en air chaud-froid ou mitigé suivant la position de la commande de température d'air. Pour stopper l'arrivée d'air, fermer les volets de l'aérateur.

Chauffage :

Ouvrir les volets de l'aérateur, orienter sa grille, manœuvrer la commande de répartition d'air à droite (Version RS) et mettre la commande de température sur la zone rouge. Mettre la ventilation pour un dégivrage plus rapide.

Désembuage :

Fermé l'aérateur de chauffage, manœuvrer la commande de répartition d'air à droite (Version RS) et mettre la commande de température sur la zone rouge. Mettre la ventilation pour un dégivrage plus rapide.

DEMARRAGE

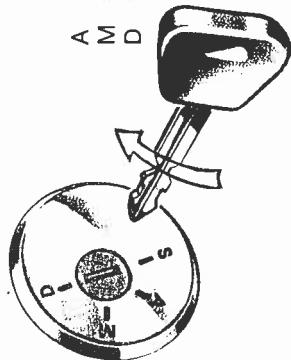
S = **Arrêt + Antivol** pour blocage de la direction.

La clé peut être retirée. Pour débloquer la direction, manœuvrer légèrement le volant tout en tournant la clé sans forcer.

A = **Arrêt du moteur** sans blocage de la direction

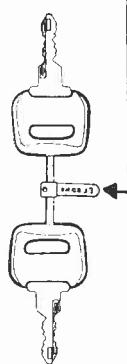
M = **Contact moteur et accessoires**

D = **Démarrage** : lâcher la clé dès que le moteur tourne. Ne jamais revenir sur cette position durant le fonctionnement du moteur.



Jeu de clé

Reporter dans cet encadré le n° des clés et conserver l'étiquetage. En cas de perte, cette précaution facilitera la fourniture rapide de nouvelles clés en faisant votre demande à SIMPLEX.



Démarrage moteur froid

Mettre le levier inverseur en position point mort (page 11).

Enfoncer la pédale d'accélérateur à mi-course et actionner le démarreur à l'aide de la clé de contact. Dès le démarrage du moteur, lâcher la pédale d'accélérateur, accélérer légèrement si le ralenti ne peut être tenu.

ATTENTION : Moteur au ralenti, envoyer le levier inverseur suivant votre sens de marche (page 11).

Démarrage moteur chaud

Mettre le levier inverseur en position point mort (page 11), actionner le démarreur, moteur au ralenti. Envoyer le levier inverseur suivant votre sens de marche.

EVITER :

- **d'emballer le moteur au point mort**
- **de laisser tourner longtemps le moteur au ralenti.**

BATTERIE :

Sans entretien

145 A/32 Ah - 12 V.

En utilisation normale aucun contrôle de niveau n'est à effectuer.

Dépose :

Débrancher la batterie en commençant toujours par le - (câble noir négatif) Dévisser l'équerre de retenue pour sortir la batterie de son support.

Repose :

Veiller à la bonne orientation des bornes, rebrancher en commençant toujours par le + (câble rouge positif).

Charge batterie :

Avant de procéder à une charge, il faut débrancher la batterie d'abord par le câble - puis le câble + Veiller à brancher correctement votre chargeur (voir notice d'utilisation du chargeur). Rebrancher ensuite vos câbles en commençant par le + pour finir par le -

Hivernage :

Démonter votre batterie en cas d'arrêt prolongé de votre véhicule durant les périodes de grand froid. La recharger si nécessaire lors de sa mise en route.

PRESSION DES PNEUS

Faire vérifier la pression de la roue de secours.

+ 0,2 bar si long parcours à pleine charge.

ATTENTION : Un sur-gonflage comme un sous-gonflage entraîne des usures prématu-
rées des pneumatiques.

Permutation des pneumatiques :

Pour permettre d'équilibrer l'usure des pneus, il est conseillé de permettre les trains AV à l'AR tous les 15000 kms.
En cas d'usure anomale des pneus, faire vérifier le parallélisme des trains AV.

REEMPLACEMENT D'UNE ROUE

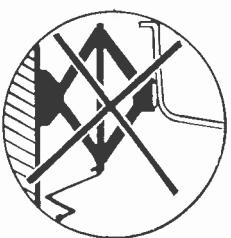
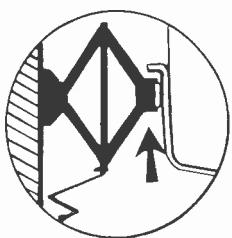
COMMANDES CONSOLE CENTRALE

Outilage :
Le cric et la manivelle équipée du démonte-roue sont dans le compartiment moteur sur le caisson d'aile avant droit.

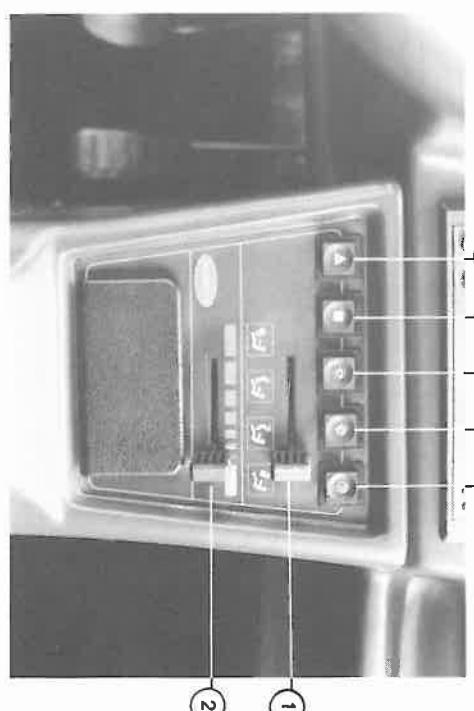
La roue de secours est située sous le capot moteur (dénvisser l'écrou à ailettes pour la sortir).

Procédure pour changer votre roue :

- 1 - Placer la voiture sur un plan horizontal et stable, si possible, en serrant le frein à main énergiquement.
 - 2 - Débloquer les écrous avant de soulever la voiture.
 - 3 - Positionner votre cric toujours à l'avant de la caisse en-dessous de l'avant de la porte. Tampon caoutchouc bien à plat (voir schéma)
 - 4 - Monter votre voiture à l'aide de la manivelle pour décoller les roues (avant et arrière)
 - 5 - Acheter de dévisser les écrous de roue et dégager l'enjoliveur et la roue.
 - 6 - Engager la roue de secours et l'enjoliveur dans les 4 goujons et visser les écrous en les mettant en contact avec la jante.
 - 7 - Redescendre le cric pour remettre la voiture sur ses roues. Bloquer les 4 écrous.
- Rétablir au plus vite la pression de la roue de secours et faire réparer au plus vite votre pneu.



AÉRATION - CHAUFFAGE - DESEMBUAGNE



Tous les interrupteurs sont faiblement éclairés dès la manœuvre de la commande de feu.

1 FEUX DE DÉTRESSE :

Enfoncer l'interrupteur, celui-ci restera enclenché et vous donnera le fonctionnement des feux de détresse. L'interrupteur clignote dans cette position. Enfoncer à nouveau l'interrupteur pour stopper les feux.

2 VENTILATION :

Enfoncer l'interrupteur, celui-ci restera enclenché et vous donnera le fonctionnement normal de maximum, à utiliser pour des mises en température rapides. L'interrupteur devient lumineux dans cette position ; enfoncer à nouveau l'interrupteur pour stopper la ventilation.

3 ESSUIE-GLACE :

Enfoncer l'interrupteur, celui-ci restera enclenché et vous donnera le fonctionnement normal de l'essuie-glace. L'interrupteur devient lumineux dans cette position. Enfoncer à nouveau l'interrupteur pour stopper l'essuie-glace. Le retour au point 0 du balai se fait automatiquement.

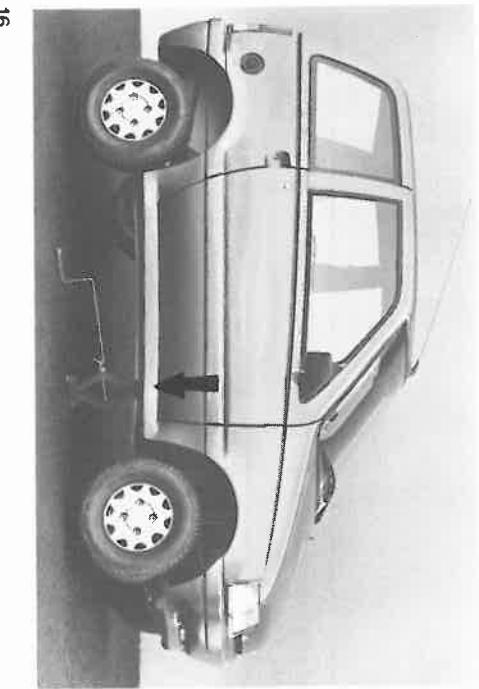
4 LAVE-GLACE :

Donner une impulsion courte sur l'interrupteur, ceci vous donnera un seul cycle aller-retour d'essuie-glace. Maintenir l'interrupteur en position enfoncée, le lave-glace se met en route et l'essuie-glace fonctionne. Cet interrupteur commande de la même façon l'essuie-glace et le lave-glace arrière (version RS).

5 FEU BROUILLARD ARRIÈRE (Version RS) :

Enfoncer l'interrupteur, celui-ci restera enclenché et vous donnera le fonctionnement du feu de brouillard arrière uniquement lors de l'utilisation des feux (de croisement). L'interrupteur devient lumineux dans cette position. Enfoncer à nouveau l'interrupteur pour stopper le feu.

Tampon caoutchouc bien à plat sur l'intérieur de bas de caisse



- ① - COMMANDE DE RÉPARTITION AIR (Version RS)
Suivant sa position sortie d'air au pare-brise, aux pieds (de la droite vers la gauche)
- ② - COMMANDE
Suivant position air frais à chaud (de la droite bleu vers la gauche rouge).

COMBINE DE BORD

Témoin d'alerte



Charge batterie (testée en position contact)

Doit être éteint lorsque le moteur tourne.
Peut s'allumer moteur au ralenti, doit s'éteindre dès le coup d'accélération.
S'il s'allume en permanence, joindre au plus vite votre concessionnaire MICROCAR.



Pression huile moteur (testée en position contact)

Doit être éteint lorsque le moteur tourne.
Si il s'allume en cours de route, **arrêter** immédiatement le moteur.
Vérifier après 10 mn d'arrêt du moteur le niveau de l'huile (voir page 13), rajouter de l'huile si nécessaire.
Si le témoin reste allumé malgré un niveau correct, joindre au plus vite votre concessionnaire MICROCAR.



Niveau liquide de frein

Si le témoin s'allume par intermittence, faire remplir le réservoir de liquide de frein par votre concessionnaire. Celui-ci vérifiera une fuite éventuelle.
Si le témoin s'allume d'un seul coup, tester aussitôt votre freinage.
Joindre au plus vite votre concessionnaire MICROCAR.

TABLEAU DES LAMPES

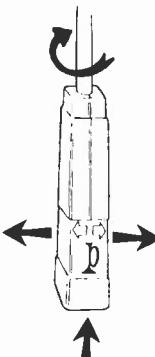
	AVANT
Feux de croisement 45/40 W R 2
Clignotant 21 W P25-1
ARRIERE	
Stop et lanterne 21 W/5 W P25-2
Clignotant 21 W P25-1
Recul 21 W P25-1
INTERIEUR	
Eclairage intérieur 5 W W5W

Charge batterie (testée en position contact)
Doit être éteint lorsque le moteur tourne.
Peut s'allumer moteur au ralenti, doit s'éteindre dès le coup d'accélération.
S'il s'allume en permanence, joindre au plus vite votre concessionnaire MICROCAR.

Pression huile moteur (testée en position contact)
Doit être éteint lorsque le moteur tourne.
Si il s'allume en cours de route, **arrêter** immédiatement le moteur.
Vérifier après 10 mn d'arrêt du moteur le niveau de l'huile (voir page 13), rajouter de l'huile si nécessaire.
Si le témoin reste allumé malgré un niveau correct, joindre au plus vite votre concessionnaire MICROCAR.

Niveau liquide de frein
Si le témoin s'allume par intermittence, faire remplir le réservoir de liquide de frein par votre concessionnaire. Celui-ci vérifiera une fuite éventuelle.
Si le témoin s'allume d'un seul coup, tester aussitôt votre freinage.
Joindre au plus vite votre concessionnaire MICROCAR.

ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION



Position 0

Les feux ne fonctionnent pas.
Tourner d'1/4 de tour pour passer à la position 1.



Position 1

Les feux fonctionnent (feux de croisement) en tournant le commode d'1/4 de tour pour passer en position 2 les feux fonctionnent toujours en feux de croisement ce afin de respecter la législation n'autorisant que l'utilisation des feux de croisement sur ce type de véhicule.

- Quelque soit la position de la commande, on obtient :
- Avertisseur sonore en appuyant,
 - Indicateur de direction,
 - (gauche vers le bas - droit vers le haut)

Eclairage intérieur :

Tirer sur un côté de l'éclaireur pour accéder à l'ampoule.

Clignotant :

Retirer le porte-ampoule par l'arrière du bloc feu

Projecteurs :
Débrancher la prise faisceau. Enlever la protection caoutchouc. Pincer les extrémités du ressort de maintien de l'ampoule. Extraire l'ampoule. Insérer l'ampoule dans le projecteur en veillant à ce que le cran d'orientation corresponde bien avec le centrage du projecteur.
Remonter ensuite l'ensemble.

Feux arrière :

Dévisser le bloc arrière pour accéder aux ampoules.

III - TECHNIQUE

CARACTÉRISTIQUES :

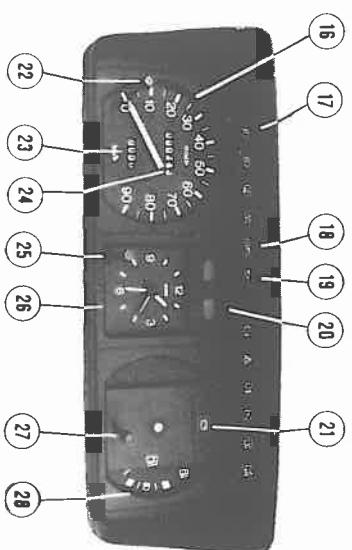
Moteur	Mono-cylindre
Cylindrée	273 cm ³
Jeux aux culbuteurs ADM et ECH (à froid)	0,15
Capacité du réservoir	9 litres
Ø de braquage	8 m
Nombre de places assises	2
Inverseur de marche	Manuel
Vitesse automatique	Variateur
Vitesse maxi	45 km/h

- 1 - Commande : Klaxon - CLignotant - Feux
 2 - Combiné de bord
 3 - Contacteur anti-vol à clé
 4 - Aératuer
 5 - Radio K7 ou Boîtier vide-poches (suivant version)
 6 - Console centrale : Interrupteurs - Commandes chauffage.
 7 - Plaque à fusibles

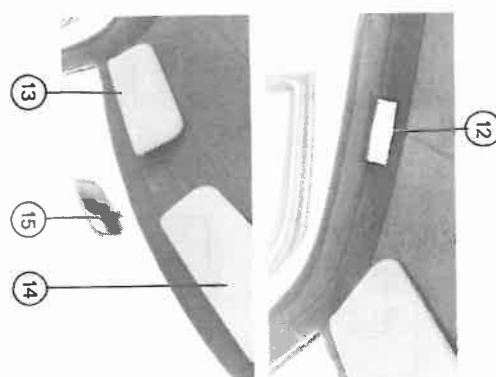
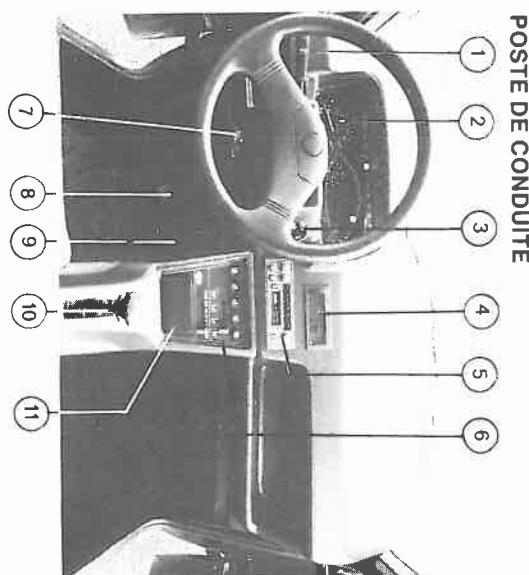
LUBRIFIANT :

Carburant	Gas-Oil
Huile moteur	MOTUL TURBOIL SAE 15W40 Contenance : 1,1 l
Huile boîte	MOTUL ALLGEAR EPL SAE 80 Contenance : 0,75 l
Liquide de frein	MOTUL HYDRAULIC DOT 5
Lave-glace	Eau + produit été/hiver std Contenance : 1 l

COMBINE DE BORD



- 16 - Compteur de vitesse
 17 - Témoin feux
 18 - Témoin liquide de frein à main
 19 - Témoin de pression d'huile moteur
 20 - Témoin de clignotant
 21 - Témoin de charge batterie
 22 - Remise à 0 du totalisateur kilométrique
 23 - Totalisateur kilométrique
 24 - Compteur kilométrique
 25 - Remise à l'heure
 26 - Montre
 27 - Rhéostat d'intensité d'éclairage tableau de bord
 28 - Jauge à carburant.



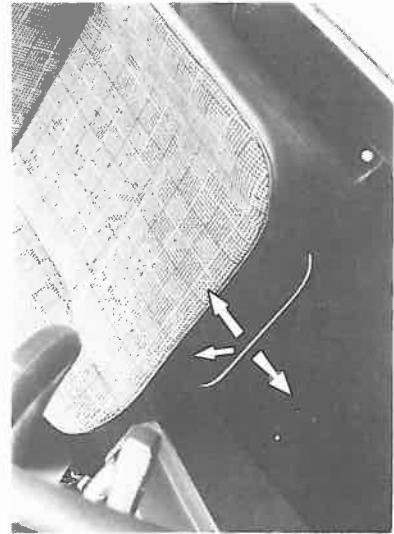
MICROCAR

UTILISE ET RECOMMANDÉ LES HUILES **MOTUL**

- 18
- 16 - Compteur de vitesse
 17 - Témoin feux
 18 - Témoin liquide de frein à main
 19 - Témoin de pression d'huile moteur
 20 - Témoin de clignotant
 21 - Témoin de charge batterie
 22 - Remise à 0 du totalisateur kilométrique
 23 - Totalisateur kilométrique
 24 - Compteur kilométrique
 25 - Remise à l'heure
 26 - Montre
 27 - Rhéostat d'intensité d'éclairage tableau de bord
 28 - Jauge à carburant.

REGLAGE DES SIEGES

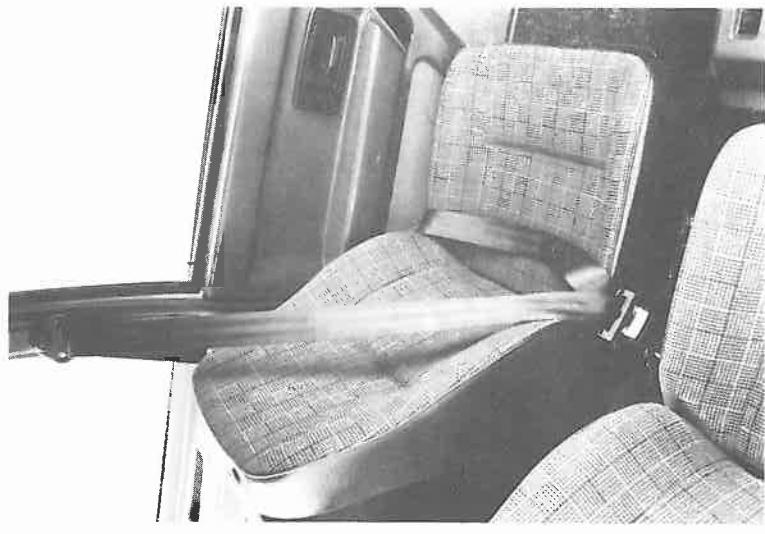
Tirer la commande vers le haut, faire coulisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière pour rechercher votre meilleure position de conduite.
Relâcher la commande et vérifier le verrouillage du siège.



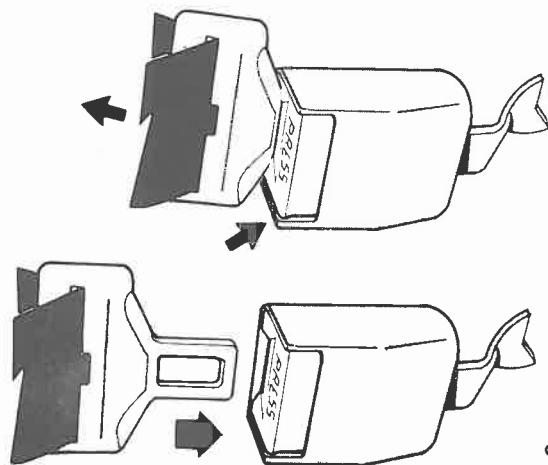
CEINTURE DE SECURITE

Tous les mouvements de la sangle doivent être donnés sans à-coups. Pour que la ceinture soit efficace en cas de choc, il convient après l'avoir bouclée de vérifier que la sangle soit bien tendue et non vrillée tant sur le thorax que sur l'abdomen.

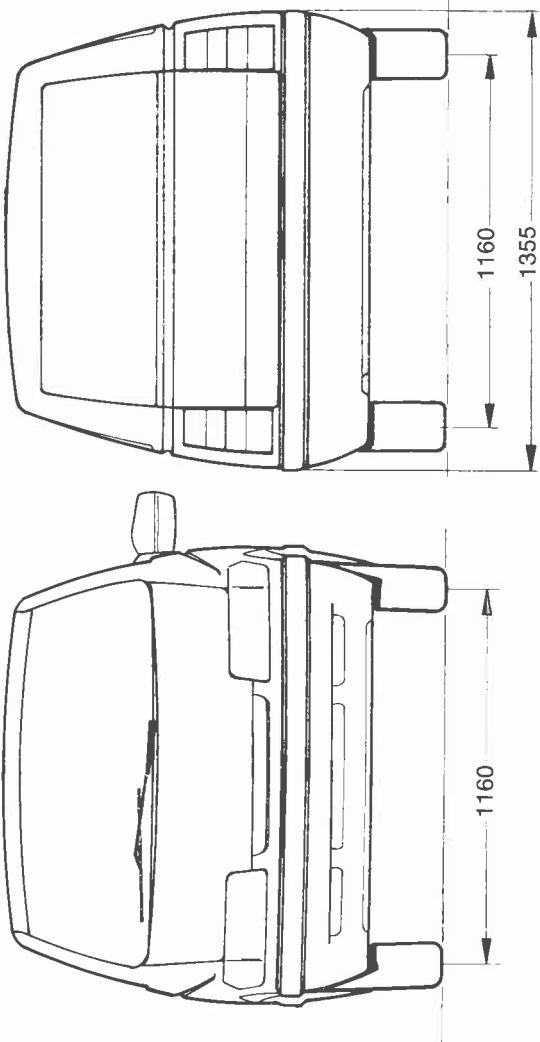
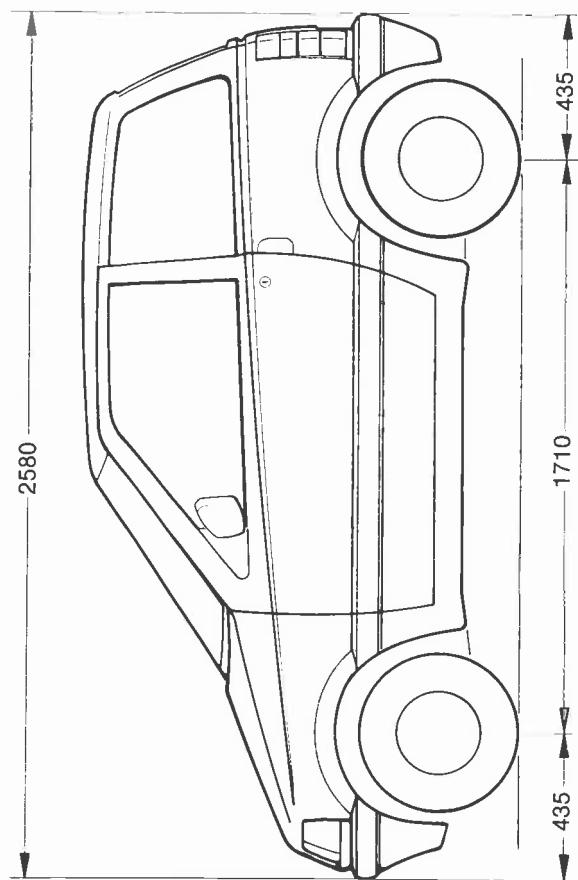
LE PORT DE LA CEINTURE EST OBLIGATOIRE



Pour boucler la ceinture, enfoncez le loquet au délic. Pour déboucler, presser sur le bouton rouge jusqu'à l'éjection du loquet.



DIMENSIONS : (en mm)



POIDS :

A vide	345 kg
Total autorisé en charge	550 kg
Charge utile	205 kg

IV - ENTRETIEN ET REVISION

Comme tout ensemble mécanique, votre voiture doit faire l'objet de révision ayant pour but d'éliminer toutes sortes de pannes et de remplacer les différentes pièces entrant dans le cadre d'entretien normal (ex. filtre à air - huile - etc...). Pour cet entretien et ces vérifications, seuls les concessionnaires MICROCAR sont habilités à intervenir sur votre voiture, à plus fortes raisons pendant la période de garantie. MICROCAR s'efforce chaque année de former et de renforcer l'information technique à son réseau de concessionnaires afin que ceux-ci vous assurent leurs meilleurs services dans les meilleurs délais.

RODAGE :

Un usage rationnel de votre voiture pendant les premières centaines de kilomètres est nécessaire pour un bon tassement des pièces en mouvement et garantir sa longévité. Au démarrage, réchauffer lentement le moteur en **EVITANT DE L'EMBALLER**. Pendant vos déplacements, relâcher de temps en temps la pédale d'accélérateur afin de permettre au moteur de décélérer pendant quelques minutes.

Ne jamais appuyer à fond sur cette même pédale pendant une longue période sans interruption.

Faire procéder à la première révision après 500 kms parcourus (voir paragraphe **OPÉRATION DE REVISION ci-dessous**)

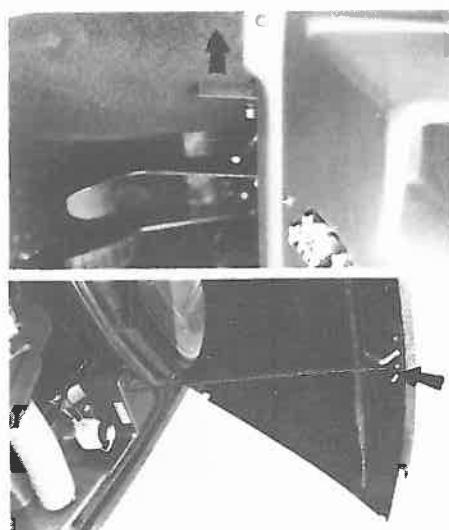
OPÉRATION DE REVISION :

Contrôle systématique à chaque révision :

- Ralenti moteur
- Réglage levier inverseur
- Usure de courroie
- Serrage visserie (direction, suspension, moteur, pont, etc...)
- Amortisseurs
- Pneus et pression
- Freinage, frein de parking
- Direction (biellette, rotule, etc...)
- Parallélisme
- Eclairage, clignotant, témoin électrique, klaxon, etc...
- Lave-glace et liquide lave-glace
- Essai sur route pour approbation

Hayon arrière

Ouverture de l'intérieur (derrière montant de porte chauffeur) : tirer pour déverrouiller le hayon.
Soulever le hayon et l'accompagner vers son ouverture maximale.
Fermeture: descendre le hayon, le claquer en l'accompagnant, s'assurer du verrouillage.

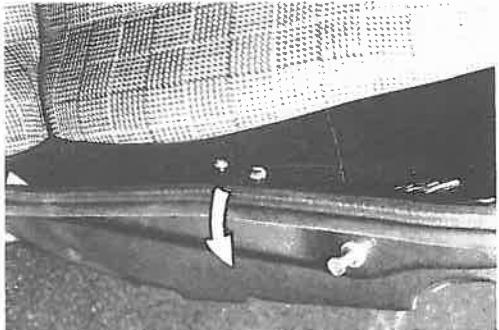


Capot moteur

Ouverture de l'intérieur (sous tableau de bord côté chauffeur) : tirer pour déverrouiller le capot.

Lever le capot et le maintenir en position à l'aide de la tringle.

Fermeture : remettre la tringle en place descendre le capot, le claquer en l'accompagnant, s'assurer du verrouillage.



RESERVOIR LAVE-GLACE

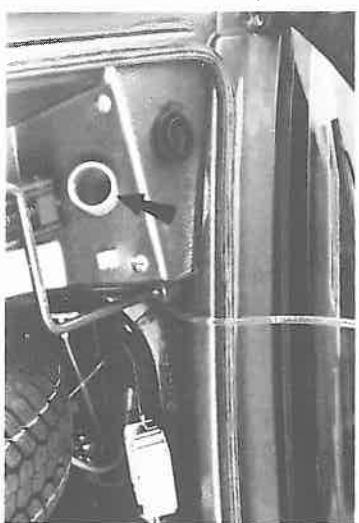
DU PARE-BRISE

Lors d'un déplacement important, vérifier avant votre départ, le niveau de votre réserve d'eau. Le compléter si besoin. Utiliser un produit lave-glace standard afin d'éviter le gel du liquide par temps froid.

Utiliser votre lave-glace dès qu'un dépôt se forme sur votre pare-brise.

L'efficacité du nettoyage dépend pour beaucoup de l'état et de la propreté du balai d'essuie-glace.

Par temps de gel, libérer à la main le balai d'essuie-glace et dégeler votre pare-brise en utilisant des produits de dégivrage standard avant de prendre la route.



EQUIPEMENTS

OUVERTURE ET VERROUILLAGE

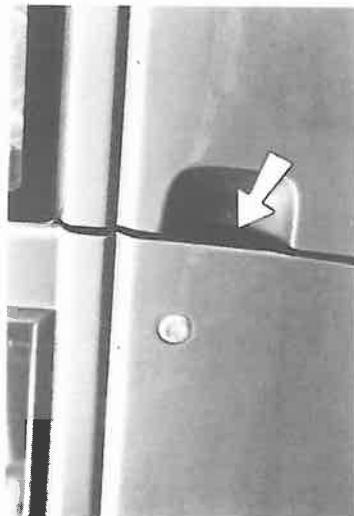
Clé unique

La clé de contact verrouille et déverrouille les portes.

Mettre quelques gouttes d'huile fine dans la serrure au début de l'hiver.

Porte de l'extérieur

Pour ouvrir, soulever le levier situé derrière la feuillure de porte.



Porte de l'intérieur

Pour ouvrir, tirer sur le levier en poussant la porte.

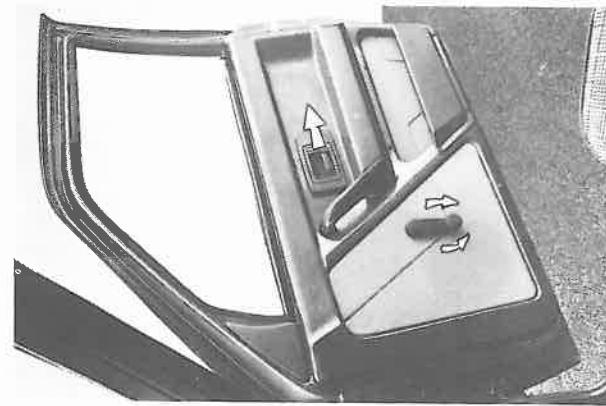
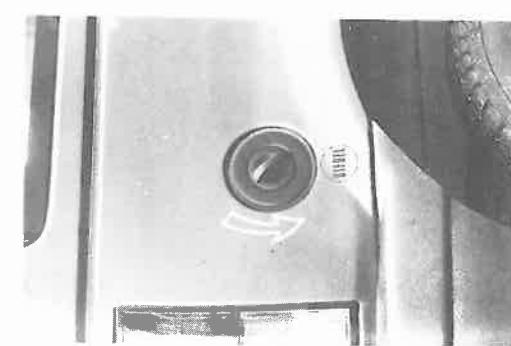
Pour fermer, tirer la poignée.

Glace de porte

Descendre ou remonter par l'intermédiaire de la manivelle

Verrouillage intérieur

Pour verrouiller ou déverrouiller manœuvrer le bouton de condamnation. Pour ouvrir tirer la commande. La manœuvre peut se faire uniquement porte fermée.



Bouchon réservoir carburant

Le bouchon de réservoir est du type étanche.
Capacité du réservoir : 9 litres.

- Vidange huile moteur
- Vidange huile boîte
- Nettoyage ou remplacement filtre à huile
- Vérification filtre à air et remplacement éventuel
- Remplacement filtre gas-oil
- Contrôle jeu aux culbuteurs
- Contrôle serrage de culasse
- Contrôle du système d'injection
- Graissage croisillons de cardans (suivant modèle)
- Remplacement du liquide de frein (1)

* ou au moins tous les 6 mois - (1) ou au moins tous les 2 ans

PERIODICITE DES REVISIONS :

Préparation à la route

Cachet concessionnaire vendeur

cachet de l'atelier effectuant la préparation à la route

Révision générale de garantie

Cachet de l'atelier
500 km
GRATUITÉ à exception des consommables : Huiles, filtres, etc...

Date : Km :

CALENDRIER DES RÉVISIONS :

Cachet du concessionnaire ou agent

2 500 km*

Date : Km : Cachet du concessionnaire ou agent

5 000 km*
7 500 km*

Date : Km :

Cachet du concessionnaire ou agent

12 500 km*
15 000 km*

Date : Km :

Cachet du concessionnaire ou agent

20 000 km*
22 500 km*

Date : Km :

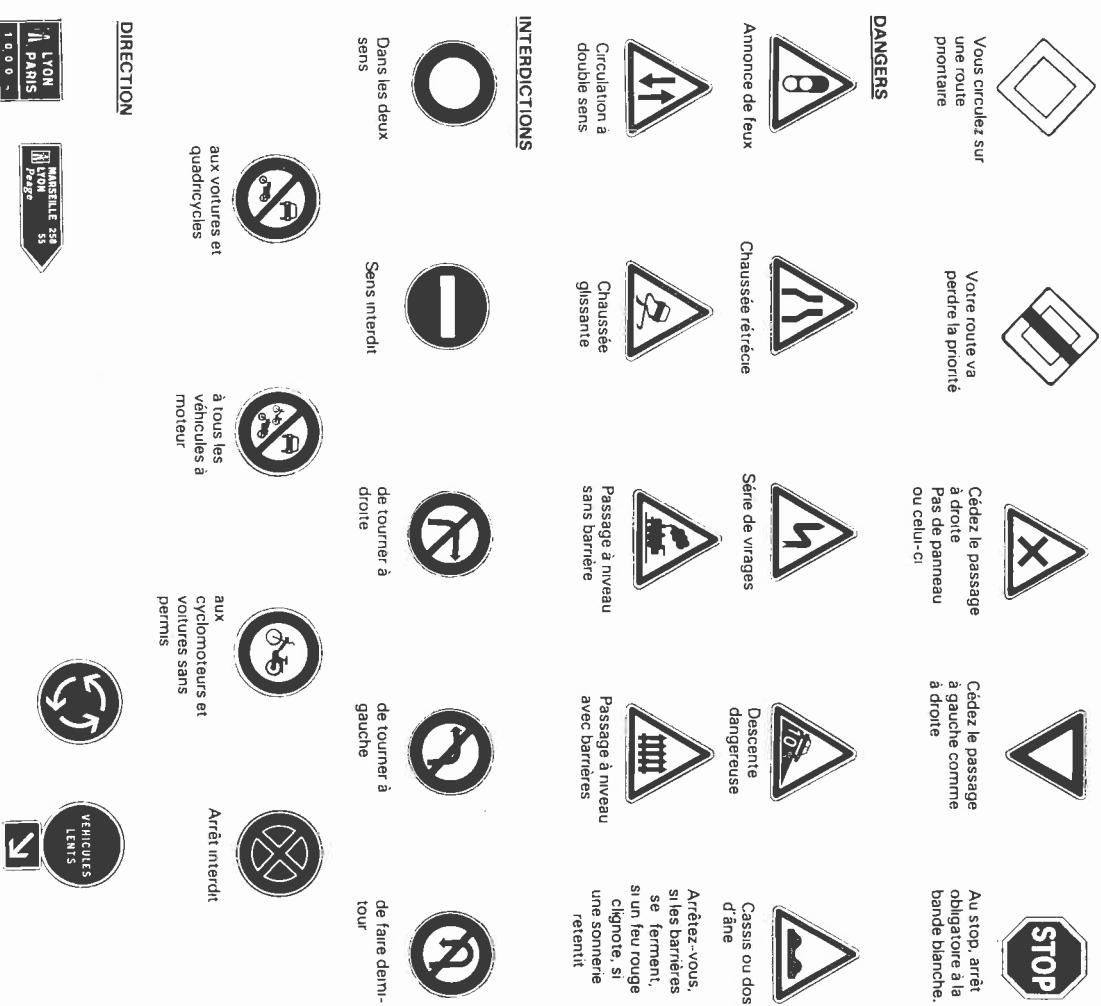
Revison générale	500 km
de Gare au km 500	
	500 km
	1 000 km
	1 500 km
	2 000 km
	2 500 km
	3 000 km
	3 500 km
	4 000 km
	4 500 km
	5 000 km
	5 500 km
	6 000 km

CALENDRIER DES RÉVISIONS

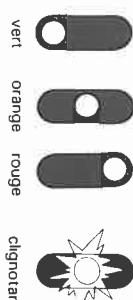
Cachet du concessionnaire 25 000 km* Date : Km :	Cachet du concessionnaire 27 500 km* Date : Km :	Cachet du concessionnaire 30 000 km* Vous circulez sur une route prioritaire Date : Km :
Cachet du concessionnaire ou agent 32 500 km* Date : Km :	Cachet du concessionnaire ou agent 35 000 km* Date : Km :	Cachet du concessionnaire ou agent 37 500 km* Date : Km :
Cachet du concessionnaire ou agent 40 000 km* Date : Km :	Cachet du concessionnaire ou agent 42 500 km* Date : Km :	Cachet du concessionnaire ou agent 45 000 km* Date : Km :
Cachet du concessionnaire ou agent 47 500 km* Date : Km :	Cachet du concessionnaire ou agent 50 000 km* Date : Km :	Cachet du concessionnaire ou agent 52 500 km* Dans les deux sens Date : Km :
Cachet du concessionnaire ou agent 55 000 km* Date : Km :	Cachet du concessionnaire ou agent 57 500 km* Date : Km :	* ou au moins tous les 6 mois

INTERSECTIONS :

PRINCIPAUX PANNEAUX ROUTIERS



Dans un souci permanent d'amélioration des modèles, les constructions automobiles MICROCAR précisent que l'intégralité de cette brochure n'est pas contractuelle et se réservent le droit de modifier sans prévenir les spécifications de leurs véhicules.



Sens giratoire obligatoire
Ces panneaux situés sous un panneau, signifient qui ils concernent :

I - CONSEILS DE SECURITE

GENERALITES

- Par temps de pluie ou de brouillard, allumer les feux, ralentir l'allure car les distances de freinage augmentent. Changer les balais d'essieu-glace dès qu'ils laissent des traces sur la glace.
- Dispositifs d'éclairage, en bon état, bien réglés, propres, pour votre sécurité et celle des autres.

- Dispositifs réfléchissants, bien régler vos rétroviseurs, les nettoyer si besoin.
- Dépannages simples, avec une boîte d'ampoules de rechange, bombe anti-crévaison, lampe de poche...

- Avant d'ouvrir la porte, s'assurer que l'ouverture peut s'effectuer sans danger.

- Pneumatiques et niveaux, vérifier la pression des pneus et les niveaux d'huile moteur, liquide de frein, eau lava-glace, avant chaque déplacement important.

- Démarrage : ne pas emballer le moteur à l'arrêt, attendre le retour au ralenti de celui-ci avant d'enclencher votre vitesse.

- Attacher votre ceinture de sécurité, c'est obligatoire, ne jamais vriller les sangles, veiller à ce qu'elles soient bien tendues.

- Circulation interdite sur autoroutes, voies rapides et sur pistes cyclables.

- La vitesse de votre voiture est limitée par la loi, bien sûr, mais aussi par la puissance de son moteur. Cette vitesse efforcez-vous de ne pas l'imposer aux autres qui ont peut-être de bonnes raisons d'être pressés. En roulant bien à droite vous leur élargissez la route et leur facilitez le dépassement en préservant leur sécurité.

- Si vous voyez que vous risquez de bloquer longtemps un ou plusieurs véhicules (route étroite, bande blanche continue) n'hésitez pas, dès que vous le pourrez à vous arrêter en dehors de la chaussée pour laisser passer. Dans tous les cas, assurez-vous une très grande marge de sécurité.

- En choisissant à l'avance votre itinéraire, vous pourrez éviter de passer certains endroits particulièrement délicats : intersections sans visibilité ou très larges, etc...

- Les problèmes de vitesse sont accentués lors du transport d'un passager ou d'un chargement. Des bagages un peu lourds situés à l'arrière peuvent même modifier certaines réactions de la voiture et il est bon de s'en méfier.

- Ce n'est pas parce que votre vitesse est limitée que vous pourrez rouler continuellement au maximum. Comme tout conducteur de véhicule, vous devez adapter votre vitesse aux circonstances et ralentir quand c'est nécessaire.

- Le faible gabarit de votre véhicule le rend peu visible pour les autres conducteurs. ATTENTION par exemple en longeant des véhicules à l'arrêt. Le conducteur de l'un d'eux, ne vous voyant pas peut déboîter brusquement ou ouvrir sa portière.

- Ne vous faufiez pas à droite d'un poids lourd arrêté à un feu rouge. Il peut tourner à droite et vous serrer contre le trottoir.

V - CONDITIONS GENERALES DE GARANTIE

CONDITIONS DE GARANTIE

APPLICATION DE LA GARANTIE

L'application est conditionnée par :

- La présentation du certificat de garantie,
- L'exécution de la révision gratuite prévue aux 500 premiers kilomètres,
- L'exécution des révisions (calendrier dûment complété).

La révision gratuite et les réparations sous garantie doivent être effectuées par le concessionnaire vendeur et, dans tous les cas, dans un Etablissement agréé par MICROCAR.

Adressez-vous de préférence à votre concessionnaire avec la notice d'utilisation et d'entretien et la demande de garantie pour toute intervention d'atelier, en particulier pour la révision gratuite des 500 premiers kilomètres et pour l'application de la garantie. En cas d'impossibilité, tout concessionnaire ou agent de la marque pourra intervenir dans les mêmes conditions.

Vous n'aurez pas à régler le montant des interventions faites au titre de la garantie. Cependant les opérations ci-dessous ne pourront être considérées comme consécutives à des défauts de fabrication, ne sont pas couvertes par la garantie.

Les opérations courantes d'entretien, telles que : vidange, mise au point, nettoyage de pompes, d'injecteurs et des conduits d'arrivée de gaz-oil, réglage du train avant, équilibrage des roues, permutation des pneus, réglage de freins et de l'embrayage ou de leur commande, réglage des triangleries, nettoyage du moteur.

Le remplacement, dans le cadre de l'entretien normal du véhicule, des filtres à gaz-oil, à huile, à air, durites, etc...

L'usure normale de pièces telles que : balais d'essieu-glace, garnitures de freins, embrayage, courroie, etc...

Les réparations découlant d'accidents, de dégradations, de négligences, ou résultant du fait que le carburant, les lubrifiants, graisses, produits anti-gel ou liquides de freins recommandés n'ont pas été employés,

Les réparations résultant ou nécessitées par le fait que le véhicule a été utilisé en surcharge, ou dans des conditions différentes de celles pour lesquelles il a été conçu,

Les réparations consécutives à des modifications non approuvées par le constructeur,

Les réparations consécutives à l'utilisation du véhicule en compétition, à des régimes entretenus trop élevés ainsi qu'à des accélérations inconsidérées, ou à des passages de vitesse à régime excessif.

La garantie couvre la fourniture gratuite ou la remise en état, suivant les instructions du constructeur, des pièces reconnues défectueuses par le constructeur ainsi que les frais de main d'œuvre inhérents à leur démontage et remontage.

La garantie moteur est limitée aux pièces principales suivantes : bielle, vilebrequin, arbre à cames, bloc moteur, culasse. Pour les autres pièces moteur et accessoires moteur, la garantie est appliquée pour une période de 1 an.

Le feuillet détachable dit "Demande de garantie" doit être obligatoirement envoyé à MICROCAR au plus tard dans les huit jours qui suivent la livraison, revêtu du cachet du concessionnaire ou de l'agent, de la date de livraison et de tous les renseignements requis.

Sont exclus de la garantie :

a) Les pneumatiques, ampoules électriques et glaces (pour les glaces, sauf dans le cas d'un défaut caractérisé).

b) Les déteriorations ou avaries résultant d'une mauvaise utilisation, notamment par insuffisance de soin ou d'entretien ou défaut de conduite, d'une surcharge même passagère, d'un accident, d'un usage anormal ou abusif, ou encore dues à l'usure normale.

c) Les déteriorations ou avaries occasionnées par des réglages non conformes aux réglages d'origine préconisés par MICROCAR.

d) Les ensembles et organes protégés si les scellés de plomb, de cire, de peinture ont été rompus par suite d'un démontage sans autorisation écrite préalable des services techniques MICROCAR.

e) Le matériel transformé, modifié, réparé ou démonté, même en partie seulement, en dehors des établissements agréés par MICROCAR.

f) Le matériel sur lequel une ou plusieurs des pièces montées par le constructeur auraient été modifiées ou remplacées par des pièces d'une autre origine.

g) Le matériel utilisé à des fins de compétition telles que course, rallye, critérium,

h) Les frais de main d'œuvre de mise au point ou de réglage ou correspondant à des travaux n'entrant pas de remplacement de pièces,

i) Les frais de dépannage et de remorquage ou les conséquences de l'immobilisation du véhicule (voir contrat MICROCAR Assurance Assistance)

Les échanges ou remises en état des pièces faits au titre de la garantie ne peuvent avoir pour effet de prolonger la garantie du véhicule. Néanmoins, les pièces ou éléments mécaniques d'origine MICROCAR changés par un représentant de la marque, lors d'une réparation sont par ce fait même garantis pour une durée de 6 mois (pièces uniquement) à compter de la date de montage.

SOMMAIRE

CONSEIL DE SECURITE	2
PANNEAUX ROUTIERS	3
I - EQUIPEMENTS	
Ouverture - Verrouillage - Lave-glace	4-5
Réglage des sièges	6
Ceinture de sécurité	6
Poste de conduite	7
Combiné de bord	7-8
Éclairage et signalisation	8
Commandes console centrale	9
Aération - Chauffage - Désembuage	9-10
Démarrage	10
Levier inverseur	11
Frein à main	11
Maniement des accessoires (rétroviseur, pare-soleil, plafonnier, cendrier, tablette arrière)	12
II - CONSEILS PRATIQUES	
Niveau d'huile - Remplissage huile moteur	13
Liquide de frein	14
Fusibles	14
Batterie	15
Pression des pneus	15
Remplacement d'une roue	16
Tableau des lampes	17
Remplacement des lampes	17
III - TECHNIQUE	
Caractéristiques	18
Lubrifiants	18
Dimensions	19
Poids	19
IV - ENTRETIEN ET REVISION	
Rodage	20
Opération de révision	20
Périodicité des révisions	21-22
V - CONDITIONS GENERALES DE GARANTIE	
Condition de garantie	23
Application de garantie	23